

DÉPARTEMENT de L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2024

Le cinq mars deux mil vingt-quatre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : M. LAGANIER / Mme CHALVET / MM. COLOM Y CANALS / HAYDAN / Mme MARRON / M. BRUNEL / Mme GINIER / M. FOUILLERON / Mme DUMAS / MM. FERRIER / COSTE / Mme MEIGNIER et M. FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

M. COLOM Y CANALS a été élu secrétaire de séance.

Absents excusés : MM. ALLAVENA pouvoir à M. LAGANIER / FAURE.

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Absent : 02

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2024.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2024_03_DB_01	Approbation du compte de gestion 2023.	APPROUVÉE
N°2024_03_DB_02	Approbation du compte administratif 2023.	APPROUVÉE
N°2024_03_DB_03	Affectation du résultat.	APPROUVÉE
N°2024_03_DB_04	Modification des opérations budgétaires préalables au vote du budget primitif 2024.	APPROUVÉE
N°2024_03_DB_05	Refus du classement du réseau de chaleur de la mairie.	APPROUVÉE
N°2024_03_DB_06	Demande de déclassement et aliénation d'un chemin à la Bildoire.	REFUSÉE

Affichage liste des délibérations le 06 mars 2024.

